



Association Départementale des Chasseurs de Petit Gibier de l'Allier

Bulletin information n°17

Août 2024-Septembre 2024



SPECIAL OUVERTURE

Siège social : Fontys 03600 Hyds

Secrétariat : 5 place de la Chaume 03420 Marcillat-en-Combrailles

Mail : adcpq03@orange.fr

Le mot du Président



Chers amis lecteurs,

La saison de chasse s'annonce. A vrai dire, elle a déjà débuté pour les amateurs de grand gibier dans beaucoup de nos régions, y compris l'Allier. Ce début de saison va être l'occasion de décrocher nos armes des râteliers, de refaire le point de nos équipements et de les compléter avec quelques achats de dernière minute, avant de reprendre le chemin de nos campagnes avec nos chiens plus motivés que jamais, fidèles compagnons de nos sorties cynégétiques.

Que trouverons-nous lors de celles-ci ? Chaque saison ressemble en apparence à la précédente et c'est bien ce que la majorité d'entre nous souhaite. Et pourtant les modifications des biotopes dans lesquels nous évoluons, bien que peu perceptibles d'une année sur l'autre, s'avèrent bien réelles sur une plus longue période. Les modifications des biotopes, l'évolution des techniques agricoles, les changements climatiques compliquent l'adaptation des espèces de petits gibiers. Certaines s'en sortent mieux que d'autres. Le gibier migrateur semble se défendre mieux que le petit gibier sédentaire. Parmi ces dernières espèces, la perdrix, en particulier la grise semble s'enfoncer dans un déclin inexorable de ses populations.

Pire que le déclin de l'espèce, ce qui me trouble le plus est le défaitisme général observé concernant l'évolution de cette espèce emblématique de nos campagnes. Nos instances supérieures considèrent, à tort ou à raison, que le dossier est mort, que l'espèce est condamnée à sa disparition et que l'interdiction de la chasse à la perdrix grise n'est qu'une question de temps.

Puissions-nous, par nos efforts renouvelés, faire mentir cette sinistrose que nos adversaires ne manqueront pas de relever pour enfoncer le clou !

Evaluons avec objectivité les menaces qui planent sur notre activité et luttons contre les fatalismes de toutes natures, mais surtout place au plaisir renouvelé des petits matins brumeux, de la rosée sur nos bottes, de l'excitation des chiens, et des délicates odeurs que le début de la saison de la chasse nous offre !

Bien amicalement en Saint-Hubert

Thierry PAULHAC

Comment se préparer à l'ouverture de la chasse pour le petit gibier?

#1 REMETTEZ VOTRE ARME EN SERVICE POUR L'OUVERTURE DE LA CHASSE

Pour bien préparer votre ouverture de la chasse, après parfois plusieurs mois d'inactivité il est important de remettre votre arme en service. Après de long mois passés au râtelier nous vous conseillons de :

- **Graisser** les points du mécanisme ainsi que les chokes
- **Nettoyer** les canons à l'aide d'un chiffon légèrement huilé
- **Huiler** la crosse et la longuesse, puis nourrir les bois poncés huilés avec de l'huile de lin.

La **préparation des cartouches** est une tâche tout aussi importante. Faites le point sur votre stock, cela vous permettra d'éliminer les munitions défectueuses (trace d'oxydation, culot abîmé etc.).

#2 OUVERTURE DE LA CHASSE: PRÉPAREZ-VOUS BIEN PHYSIQUEMENT

Chaque chasse a ses spécificités, mais toutes les techniques sont des **exercices sportifs**. Se remettre dans de bonnes conditions physiques avant l'ouverture de la chasse vous permettra de chasser plus longtemps et surtout en meilleure forme. Et pour pratiquer en toute sécurité et vérifier vos aptitudes physiques, une **visite médicale de contrôle** peut s'avérer utile et vous permettre de vérifier la vue, l'audition et votre cardio.

Pour s'entraîner avant l'ouverture rien de mieux qu'un peu de **ball-trap** : En effet rien de tel que de fréquenter les **stands de tir** pendant l'été pour vous remettre en jambes.

N'oubliez pas de bien vous **protéger les oreilles** pour cet exercice en vous parant d'un **casque acoustique** ou de **bouchons d'oreilles**. Le tir à haute répétition peut générer des dommages irréversibles sur votre audition.

#3 REMETTEZ VOTRE CHIEN EN FORME

Tel un sportif, votre chien a lui aussi besoin de préparation pour partir à la **quête du petit gibier**. Une visite vétérinaire permettra de mettre à jour les **vaccins** et autres **traitements anti-puces** et **tiques** pour le protéger d'éventuelles maladies. L'équipement conseillé : des réserves d'eau pour hydrater ou arroser votre chien durant la journée, vous assurer qu'il ait un endroit où se reposer au calme et à l'ombre le midi. Vérifiez bien la ventilation de son espace de repos et de transport (vitres de voiture ouvertes etc...).

#4 PRÉPAREZ L'ÉQUIPEMENT ADÉQUAT

LA TENUE Vous devrez adapter des éléments de votre tenue à la région où vous chassez, mais généralement le port d'un **pantalon léger renforcé** facilitera vos déplacements tout en résistant à la ronce et aux végétations plus denses et agressives pour que vous chassiez confortablement. Un **t-shirt** ou une **chemise respirants** de type polyester vous permettra d'évacuer plus efficacement la transpiration et d'être plus à l'aise. Vous pouvez ajouter à cette tenue un **gilet**. Peu encombrant et pourvu

d'un carnier, il doit vous permettre de **transporter vos munitions**, votre **permis de chasser** validé et votre **gibier prélevé** en toute sécurité. Pensez à vous munir d'un **coiffant**, casquette ou chapeau, pour vous protéger du soleil (afin d'éviter d'être aveuglé en action de tir par exemple).

Enfin le chaussant est fondamental. **Bottes** ou **chaussures** doivent être à la fois **résistantes et confortables**. Nos passionnés optent "pour des chaussures en début de saison, souvent **portées avec des guêtres** le matin pour éviter la désagréable sensation de rosée en bas de jambes du pantalon". Vous pouvez ajouter à votre panoplie un **coupe vent/pluie** ou une **polaire** en fonction de la météo ; des vêtements qui prennent peu de place une fois que vous n'en avez plus besoin".

5 LES ACCESSOIRES

Même si vous ne chassez pas le gros gibier un **couteau pliant** ou à **plate semelle** (lame fixe) s'avère toujours utile dans la nature. Il fait souvent chaud en début de saison, pensez à prendre **une gourde** avec vous, et si vous n'avez pas de point d'eau à proximité, servez-vous en pour **rafraîchir votre chien** de temps en temps. Concernant les munitions, si vous chassez le petit gibier et au chien d'arrêt, il faut privilégier en premier coup plutôt une **munition de bourre grasse** qui vous offrira une gerbe de plomb généreuse à distance courte à modérée, **type 32 à 34 grammes de plombs**". Puis en second coup, "une bourre jupe de **34 à 36 grammes de plombs** qui vous donnera la possibilité d'aller **chercher votre gibier un peu plus loin** en cas de loupé au premier coup ou pour les plus adroits, d'aller chercher le doublé".

#6 FAITES LE POINT SUR LA LÉGISLATION ET SOYEZ EN RÈGLE

Avant chaque début de saison, vous pouvez prendre contact avec les **fédérations départementales** ou autres ACCA pour faire le point sur la législation en cours, sur les plans de chasse des différentes espèces et sur quel territoire s'étend votre droit de chasse. Les ACCA, les chasses privées et les directeurs de battues doivent également être en mesure de vous rappeler l'ensemble des règles de sécurité aussi bien au petit gibier en chasse devant soi ou au gros gibier en battue. Et, bien entendu, le **permis de chasser** ainsi que la **validation en cours de validité** doivent être sur soi en action de chasse. Nous vous conseillons également de relire le **règlement** de la commune ainsi que la **carte du territoire** en cas de changement de celui-ci. Pour protéger ses documents "les mettre dans une **pochette étanche** en cas de pluie, ça les préservera".

#7 CONNAITRE LE GIBIER QUE L'ON SOUHAITE CHASSER

Avant de commencer une saison de chasse, il faut **être à l'affût des gibiers pouvant être chassés selon les régions**. Ils diffèrent selon les territoires et chaque chasseur possède son gibier de prédilection. En début de saison, chasser la caille des blés se fait énormément. Il s'agit d'un gibier qui permet aux jeunes chiens d'arrêt de s'améliorer à la quête. Le lièvre, le faisan, les perdrix grises et rouges sont les gibiers les plus convoités des chasseurs. Les pigeons ramiers ou palombes sont sédentaires et faciles à chasser, contrairement à la tourterelle de bois qui est un oiseau migrateur très rapide en vol.

Résultats de l'étude économique, environnementale et sociétale de la chasse : qui sont les chasseurs ?

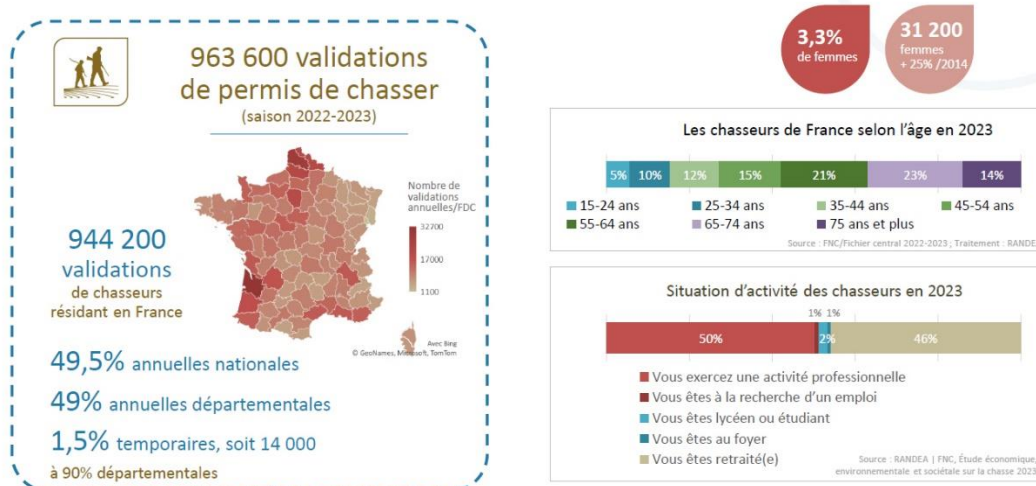
D'APRES L'ARTICLE PARU SUR SITE DU CHASSEUR FRANÇAIS LE 6 SEPTEMBRE 2023

En 2023 la Fédération Nationale des Chasseurs avait lancé une grande enquête nationale afin d'actualiser les retombées économiques, environnementales et sociétales en France. La mobilisation des chasseurs a été à la hauteur de leur passion et rare sont les études qui montrent une aussi forte participation.

Dans cette étude ce ne sont pas moins de 144 000 chasseurs, 12 500 sociétés de chasse, 106 entités fédérales impliquées, et 570 acteurs économiques qui ont participé et répondu à de nombreuses questions autour de plusieurs thèmes.

Quel est le portrait du chasseur en 2022 ?

Les chasseurs de France : carte d'identité



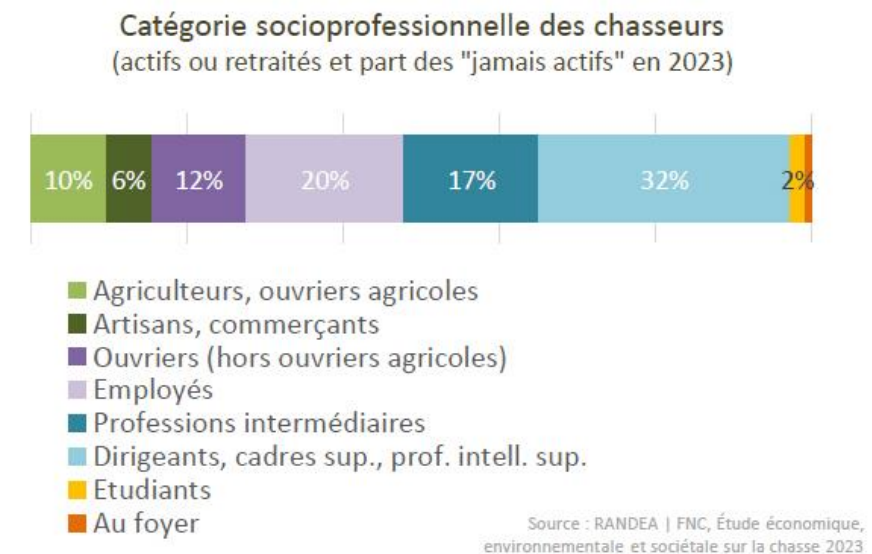
Les chasseurs fréquentent à 34 % des ACCA/AICA, à 48% des associations communales et à 22% des chasses privées par actions et pour 6% dans d'autres structures.

La surface chassable des sociétés de chasse est de 29% pour 1 000 hectares et plus, 26% de 500 à 1 000 hect, 22% pour 250 à 500 hect ainsi que pour une territoire de moins de 250 hectares.

73% des surfaces chassables du territoire principal du chasseur se situent sur des propriétés privées. Ce qui démontre, si besoin était, que nos opposants qui nous reprochent de privatiser la nature n'ont aucun connaissance du territoire ... **quand ils viennent dans cette fameuse nature qui appartient à tout le monde, ils viennent en fait sur des territoires privés.**

77% des chasseurs résident dans des zones rurales (– de 2 000 habitants), là encore on est très loin des affirmations de nos opposants qui expliquent que les chasseurs sont des citoyens !!!! 4% viennent des petites villes, 11 % des centres urbains intermédiaires et ceintures urbaines et 7% des communes densément peuplées.

Une diversité socioprofessionnelle toujours de mise, qui participe de l'expérience chasse :



51 % des chasseurs sont des actifs, 49% des retraités.

Environ 50% de chasseurs sont ouvriers, employés ou profession intermédiaire. Peu de différences de catégories socioprofessionnelles entre chasseurs actifs ou retraités. Seul point saillant : les agriculteurs chassant sont encore plus nombreux à l'être durant leur temps d'activité professionnelle.

Pour les chasseurs cette diversité est importante et ils y tiennent : près de 70% des chasseurs la jugent très positive avec 90% d'avis positifs au total. La chasse offre à 15% des chasseurs (versus 10% en 2015) une occasion de partager avec des personnes de différents milieux sociaux qu'ils n'ont nulle part ailleurs. Elle contribue ce faisant à une société plus ouverte.

Les modes de chasse :

Une grande diversité de modes de chasse pouvant correspondre à chacun : culture locale, savoir-faire, éthique...



Quels sont les gibiers principalement chassés (*Gibiers habituellement chassés en % de chasseurs pratiquants*) :

- Sangliers : 69 %
- **Petit gibier de plaine (terrestre et volatile) : 65 %**
- Chevreuil : 64 %
- Oiseaux de passage : 48%
- Cerf, biche, faon : 27%
- Gibier d'eau : 23%
- ESOD : 21%
- Gibier de montagne (grand et petit) : 5%

Les recettes conseillées à nos adhérents

Filets de perdreau au miel, moutarde, marrons et potiron pour 4 personnes	
Ingrédients : • 600 g filets de perdreau • 500 g de potiron • 200 g de marrons cuits • 6 c à s de miel liquide • 3 c à c de moutarde à l'ancienne • 4 c à s d'huile d'olive • 1 c à c d'origan • Persil • Sel, poivre	Préparation : • Mélangez l'huile, le miel, la moutarde et l'origan dans un plat. Déposez-y les filets de perdreau, enrobez-les bien, couvrez et laissez reposer à température ambiante • Taillez le potiron en tranches ou en dés, faites-les cuire 8 minutes à la vapeur • Dorez les filets de perdreau pendant 5 min. à feu modéré dans une grande poêle. Assaisonnez-les et retirez-les sur une assiette • Ajoutez les morceaux de potiron et les marrons dans la poêle et faites revenir 2 min. Assaisonnez et ajoutez les filets de perdreau. Laissez chauffer encore un instant et saupoudrez d'origan ou de persil plat • Servez avec une purée de pommes de terre
	

Les traces de la fouine

Martes foina

Longueur : 65-77 cm, dont 25-27 de queue

Poids: 1 à 2 kg

Où observer ses traces La fouine aime la roche qu'elle soit naturelle (pierriers, zone de rochers) ou humaine : maison habitée ou abandonnée. Elle parcourt champs et haies à la recherche de petits rongeurs mais aussi d'oiseaux et d'œufs. Sa trace ressemble à celle de la martre mais les poils situés sous la patte sont moins denses. De fait, les coussinets plantaires marquent plus le sol, une bonne indication pour les distinguer. Elle mesure 4 cm à l'avant et environ 1 cm de moins à l'arrière. Les cinq doigts marquent bien le sol et on distingue nettement les griffes, qui terminent les pattes.



Lu pour vous

Cette rubrique veut attirer l'attention de nos adhérents sur des articles parus dans des revues de chasse et portant sur le petit gibier



Connaissance de la chasse N°580 :

- *Le lapin au furet et au vol*

Connaissance de la chasse N°581 :

- *Lièvre : survie, mort et lâchers*

Revue Nationale de la Chasse N°924 :

- *Interview du président de l'UNCPG*
- *AICA des 3 pierres Cantal*
- *Petit Gibier prévisions 2024-2025*
- *Et si le sanglier disparaissait ?*

Chasseur français N°1530

- *La haie : on a tous à y gagner*
- *Gibier d'eaux : l'ouverture ça se prépare*

Chasseur français N°1531

- *Naissance de l'UNCPG*
- *Les chiens préférés des chasseurs*
- *Les dix commandements d'une ouverture réussie*
- *Chasser la perdrix grise, c'est encore possible*

La Mordorée N°311

- *Synthèse des données météorologiques migratoires et biologiques 2023-2024*

Chiens courants N°115 :

- *Devenir un chasseur militant*

Chasse Magazine N°37

- *Chasse de la perdrix*
- *Préserver les biotopes*

Nos chasses N°778

- *Les perdreaux gris d'Aulnay-sous-Bois*

Nos chasses N°779

- *Quelle arme choisir*
- *Naissance de l'UNCPG*

Bécasse Passion N°130

- *Interview président de l'UNCPG*
- *A la poursuite de la belle rousse*

Événements et Dates à retenir – Agenda



30 août au 1 septembre 2024 à Sauternes : Terre de chasse

28 au 31 mars 2025 à Mantes la Jolie : Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage

**A l'agenda des
RENCONTRES SAINT-HUBERT
de la Région
Massif Central Centre Ouest**

Allier / Cantal / Haute-Loire / Puy-de-Dôme

Mirefleurs RSH (63)
Le 26 octobre 2024

Renseignements:
Jean-François CROIZET
06.32.81.15.10
greens.jf@wanadoo.fr

Accédez au site
de la FRSH

Inscription

FEDERATION
Les rencontres
Saint-Hubert

RSH
Les rencontres
Saint-Hubert
Région

	Défendons la chasse	
<i>Artémis déesse de la chasse chez les Grecs</i>		<i>Diane déesse de la chasse chez les Romains</i>

Face aux attaques permanentes dont la chasse fait l'objet, l'association a décidé de publier dans chaque bulletin un article ou une interview ou une tribune défendant la chasse qui aura été publié ou diffusé dans les différents media.

Engagement bénévole des chasseurs

La vérité qui brise les stéréotypes !

D'APRES L'ARTICLE PARU DANS LE N°778 DE NOS CHASSES ET DU SITE DE LA FNC

Le nombre de bénévoles impliqués (hors activité chasse) s'élève à 800 000, soit une force significative. 87 % des chasseurs sont identifiés comme des acteurs engagés, consacrant une part substantielle de leur temps à des actions en faveur de la pratique de chasse, de la biodiversité, du territoire et des actions socio-culturelles. En moyenne, chaque chasseur investit 16,5 jours/ an dans la vie associative de la chasse et du territoire. 8,5 jours/ an sont consacrés à des missions dédiées aux milieux naturels et aux espèces. Enfin, 2 jours/an sont consacrés à des activités socio-culturelles.

« Leur engagement est équivalent, par exemple, à environ 54 millions d'heures consacrées au seul suivi des milieux et des espèces, explique la FNC. Au total, pour la saison 2022-2023, sur leur temps libre, les chasseurs ont contribué à hauteur d'environ 108 000 équivalents temps plein (ETP). Ces données soulignent le rôle crucial des chasseurs dans la préservation de l'environnement et la vie rurale, mettant en lumière leur engagement pour la sauvegarde des ressources naturelles. Les actions bénévoles des chasseurs couvrent un large éventail d'activités, toutes contribuant à la préservation de l'environnement et au dynamisme des territoires. Ces missions peuvent être regroupées en plusieurs catégories distinctes.

Préservation de la biodiversité

Ils participent activement à la régulation des populations de sangliers qui causent d'importants dégâts aux cultures agricoles et aux zones forestières, contribuant ainsi à maintenir un équilibre écologique. De plus, ils s'engagent dans l'entretien des zones humides, des chemins ruraux et des habitats naturels, favorisant ainsi la diversité des écosystèmes.

Suivi et gestion des populations

Les chasseurs effectuent des comptages d'espèces pour surveiller l'évolution des populations animales. Ils participent également à des actions visant à limiter le

développement d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD), permettant ainsi de protéger les cultures agricoles et les biens des personnes.

Gestion des déchets

Ils organisent des opérations de ramassage de déchets dans la nature. Leur action contribue ainsi à la préservation de l'environnement et à la sensibilisation du public à l'importance de la respecter.

Animations socio-culturelles

La participation des chasseurs à l'organisation d'animations socio-culturelles, telles que des journées de sensibilisation à la nature ou des événements festifs, renforcent ainsi le lien social au sein des territoires ruraux. De plus, ils rendent divers services à la commune, notamment en participant à des actions d'intérêt général et en collaborant avec les autorités locales.

L'engagement associatif des chasseurs démontre leur implication pour la préservation de la biodiversité et le respect de l'environnement, tout en soulignant leur contribution au dynamisme socio-économique des territoires ruraux »

Qui sont les chasseurs bénévoles ?

Les chasseurs bénévoles sont un groupe diversifié et fortement engagé. Contrairement à certaines idées reçues, le temps consacré par les chasseurs à des activités bénévoles reste constant, quelle que soit leur tranche d'âge (moins de 35 ans, de 35 à 64 ans et 65 ans et plus).

« Cette constance souligne l'engagement associatif transgénérationnel des chasseurs, reprend la FNC. L'âge n'a aucune incidence sur l'intensité de leur engagement. Ce qui est suffisamment rare pour être précisé. L'engagement collectif des chasseurs par le biais des fédérations et associations de Chasse a de nombreux bénéficiaires. En effet, plus de la moitié (52 %) du bénévolat des chasseurs est dédiée avant tout à la société et à la nature. Leurs actions bénévoles contribuent largement à la préservation de la biodiversité et au soutien de la vie locale. Au-delà des sorties de chasse, l'activité bénévole des chasseurs réussit à mobiliser toutes les générations, offrant à chacun la possibilité de contribuer à une cause collective et de trouver sa place. Elle est aussi une réelle occasion d'intégration et de contribution sociale. L'engagement des chasseurs dans des activités bénévoles est motivé par la force de leur passion et leur attachement à la nature. En effet, la chasse représente bien plus qu'une simple activité de loisir pour ces passionnés. Elle incarne une connexion intime avec l'environnement, une opportunité de vivre des moments d'immersion au coeur de la nature. Cette passion pour la nature et la volonté de la préserver pour les générations futures sont un moteur à leur engagement bénévole. Par ailleurs, l'engagement des chasseurs peut également être motivé par un profond sentiment de responsabilité envers cette nature et ses écosystèmes. Ils considèrent souvent leur activité de chasseur comme un des éléments clé contribuant au maintien de l'équilibre des écosystèmes notamment en limitant les dégâts causés par la surpopulation de certaines espèces. »

Enracinement!

En outre, les chasseurs sont profondément enracinés dans leur terroir. Leur engagement bénévole leur permet de contribuer activement à la vie associative locale.

« L'engagement des chasseurs s'explique aussi par le désir de partager leur passion, leur culture rurale, leurs compétences et leurs connaissances. Ils cherchent à transmettre leurs valeurs notamment par le biais d'organisation de sorties « découvertes de la nature » ou encore grâce à leur participation à des actions de sensibilisation du grand public. Dans l'ensemble, les raisons de l'engagement des chasseurs dans la vie associative sont multiples et variées, reflétant à la fois leur attachement profond à la nature, leur engagement responsable envers leur territoire et leur désir de contribuer à la préservation d'une biodiversité menacée. »

Les chasseurs bénévoles transcendent donc les stéréotypes les concernant par leur engagement sincère pour la préservation de la nature et pour le dynamisme des territoires ruraux en France. Leur dévouement altruiste, bien au-delà de la chasse est un pilier essentiel dans la protection de la biodiversité et le renforcement du lien social au sein de la ruralité. Leur engagement collectif et bénévole dans la vie associative témoigne d'une passion authentique pour la nature et d'un sens aigu de responsabilité envers les générations futures, faisant d'eux des acteurs clés.

Important et à retenir

Le conseil national de la chasse et de la faune sauvage met en place les décrets d'application des lois concernant la chasse. Le ministère interroge les membres de ce conseil qui n'est pas seulement constitué de chasseurs mais aussi d'anti chasse, avant la mise en œuvre des décrets d'application de la loi qui, parfois, la dénaturent. Suite à quoi, si nécessaire des consultations publiques sont mises en place, et c'est là que **nous devons nous mobiliser**, ce que nous ne faisons pas toujours, a contrario de nos opposants bien plus actifs que nous sur les réseaux.

L'ADCPG vous demande de faire l'effort de participer à ces enquêtes, c'est peu de temps et relativement facile. Si vous recevez un message de votre fédération, ouvrez-le et répondez. Un jour il sera peut-être question de l'interdiction de la chasse le dimanche. Si, à une éventuelle enquête publique, nous répondons très massivement (car nous sommes quand même près d'un million de pratiquants !) incitant nos amis et familles à participer, et si, comme ce devrait être nous recueillons un très grand nombre de signatures, le gouvernement pourrait bien revoir sa copie.

**Sites à consulter recommandés par l'association et applications
à télécharger**



Sites à consulter

Fédération Nationale des Chasseurs

<https://www.chasseurdefrance.com>

Office français de la biodiversité

<https://ofb.gouv.fr>

Fédération régionale des chasseurs de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

<https://chasseauvergnerhonealpes.com>

Centrale canine du bourbonnais

<https://www.centrale-canine.fr/societe-canine-du-bourbonnais>

Fédération départementale des chasseurs de l'Allier

<https://www.fdc03.chasseauvergnerhonealpes.com>

Louveterie de France et lieutenants de louveterie

www.louveterie.com

Union Nationale d'Association des Piégeurs Agréés de France

<https://www.unapaf.fr>

Bécassiers de France

<https://becassiersdefrance.com>

Club National des Bécassiers (CNB)

<https://www.clubnationaldesbecassiers.fr>

Fédération des associations de chasseurs aux chiens courants

<https://www.faccc.fr/>

<https://afaccc03.jimdofree.com/>

Arc Chasse Loisir 03

<http://aclo3.free.fr/>

ANCLATRA

www.anclatra.fr

Fondation François Sommer

<https://fondationfrancoissommer.org>

Chasse Passion

<https://www.chassepassion.net>

Passion La Chasse

<https://www.passionlachasse.com>

Le journal du chasseur

<https://journalduchasseur.fr>

Chasses éternelles

<https://Chasseseternelles.com>

Actualités de la chasse et des chasseurs

<https://www.chassons.com>

Airbnb des chasseurs

<https://www.tuchassou.fr>

<https://www.journeedechasse.com>

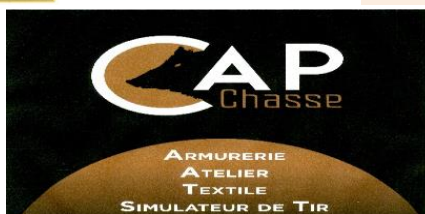
Suivi des actions en faveur de la biodiversité

<https://www.chasseurdefrance.com/agir/cynactions/>

Applications à télécharger et sites participatifs

CHASSADAPT	voir bulletin N°1
VIGIFAUNE	voir bulletin N°2
CITIQUE - SIGNALEMENT TIQUE	voir bulletin N°3
Béc@notes	voir bulletin N°4
VIGIFAUNE	voir bulletin N°5
MELCKONE :	voir bulletin N°7
SIRENE TECH :	voir bulletin N°8
SIGNALER DEGATS FAUNE SAUVAGE	voir bulletin N°9
CHASSE EN COURS :	voir bulletin N°14

Ils soutiennent nos actions



CAP CHASSE - CAP ANIMAL
3C rue Millepertuis | 03400 YZEURE
04.70.47.38.20 | capchasse.moulins@gmail.com



En étant membre de notre association vous bénéficiez, sur présentation de votre carte d'adhérent à jour de l'année, d'une remise de 10% sur les cartouches pour le petit gibier et sur les vêtements chez les armuriers qui soutiennent nos actions.

Vous voulez adhérer ou faire adhérer des amis

demandez des bulletins d'adhésion à Contact : adcpg03@orange.fr



BULLETIN D'ADHESION

Association Départementale des Chasseurs de Petit Gibier de l'Allier

Nom et Prénom	
Adresse	
Adresse e-mail*	
Téléphone	

**Votre adresse mèl afin de recevoir le bulletin bimensuel électronique de l'association*

Bulletin d'adhésion à retourner à ADCPGA accompagné d'un chèque de 10 euros minimum

5 Place de la Chaume 03420 Marcillat-en-Combraille

***Je souhaite participer à l'animation de l'association
OUI NON***

<i>DITES LE NOUS</i>
<i>Mes centres d'intérêt sont :</i>
<i>Je souhaite que l'association s'occupe de :</i>



En cochant la case je consens au traitement de mes informations personnelles tel que présenté ci-dessous, conformément à la réglementation en vigueur

Dans le cadre de son activité, notre association recueille des informations à caractère personnel sur nos membres et sympathisants ; celles-ci sont enregistrées dans un fichier dans le but de pouvoir communiquer avec nos membres et sympathisants, notamment sur les projets, actions et publications de l'association. Elles sont conservées trois ans. Conformément à la réglementation « RGDP », vous pouvez exercer votre droit d'accès, de modification et de retrait aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant adcpg03@orange.fr ou ADCPGA, 5 Place de la Chaume 03420 Marcillat-en-Combraille